

SERVICE EAU VIRE NORMANDIE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

MONSIEUR LE PRESIDENT
 SERVICE EAU VIRE NORMANDIE
 1 rue de l'Artisanat

 14500 VIRE NORMANDIE

Prélèvement du : mercredi 23 août 2023 à 09h40
Code Sise du prélèvement 00232907
Installation Unité de distribution CANVIE
Nom du point de surveillance PC CANVIE
Localisation exacte ROBINET CUISINE MME GOUX LA BASINIÈRE
Commune VIRE NORMANDIE

Prélevé par : DELPHINE LE TALLEC (LABORATOIRE)
Type visite : D1 EN DISTRIBUTION
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 -				
Odeur (qualitatif)	0 -				
Température de l'eau	18,3 °C				25,00
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	<0,05 mg(Cl2)/L				
Chlore total	<0,05 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2023.16990-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	110 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	63 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,12 NFU				2,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	229 µS/cm			200,00	1100,00

Commentaires du laboratoire

Recontrôle à la demande de l'ARS le 22/08/23 par mail suite à une réclamation du client

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :
 VIRE NORMANDIE

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00232907)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire en chef

Signé

Armelle FICHET